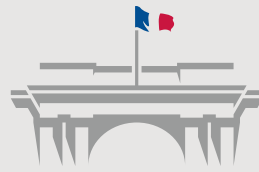


EN CHIFFRES

| 2010 |



TRIBUNAL ADMINISTRATIF
D'AMIENS

| Le mot du président | PHILIPPE COUZINET

Le tribunal administratif d'Amiens a rendu en 2010 le nombre de décisions historiquement le plus élevé depuis son passage à quatre chambres en 2002, et ce malgré une nouvelle baisse de son effectif réel. La priorité donnée

au traitement des affaires de plus de 2 ans a permis de réduire leur nombre à quelques dizaines, soit le chiffre le plus bas depuis 2002. Ces résultats tout à fait remarquables – et dont les justiciables sont les

premiers bénéficiaires en termes de délais de jugement – sont l'occasion de rendre hommage à l'ensemble des acteurs de la juridiction : magistrats, agents de greffe et assistants.

Nombre d'affaires jugées en 2010

3 669

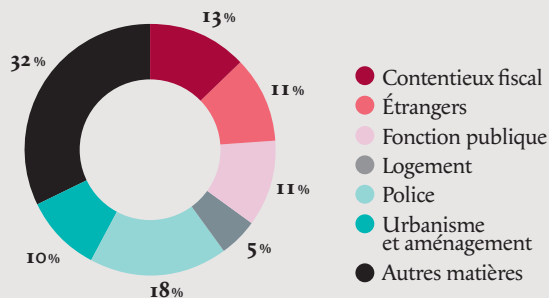
Délai prévisible moyen* de jugement en 2010

10m 5j

* Le délai prévisible moyen s'exprime en mois (m) et jours (j).

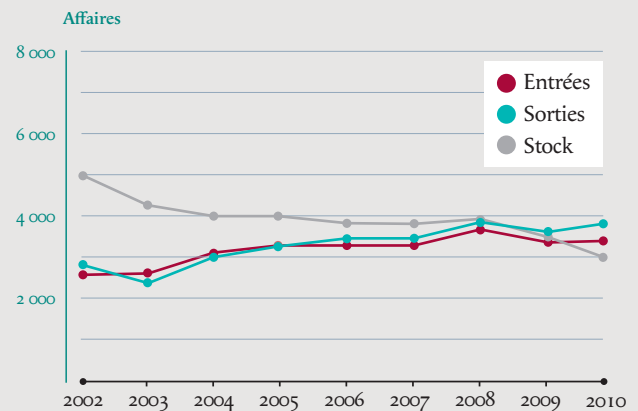
Origine

Répartition des affaires jugées en 2010 par type de contentieux



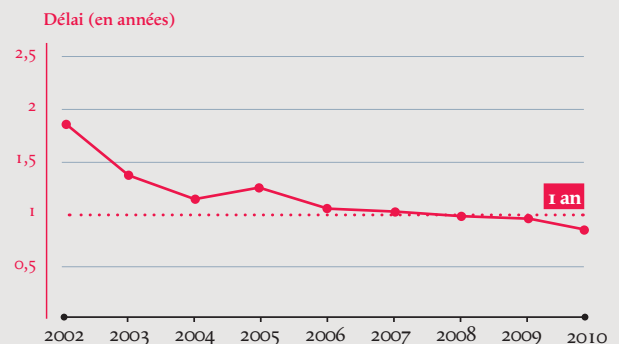
Les contentieux spécifiquement identifiés sont les plus représentés en moyenne nationale.

Nombre d'affaires en données nettes* depuis 2002



* Les données nettes correspondent à l'ensemble des requêtes, déduction faite de celles qui présentent des questions identiques en fait et en droit.

Délai prévisible moyen de jugement depuis 2002



Retrouvez le bilan de la juridiction administrative et l'actualité du tribunal administratif sur <http://amiens.tribunal-administratif.fr>